

Guide à destination des entités publiques

Rémunérer un artiste-auteur
ou une artiste-autrice

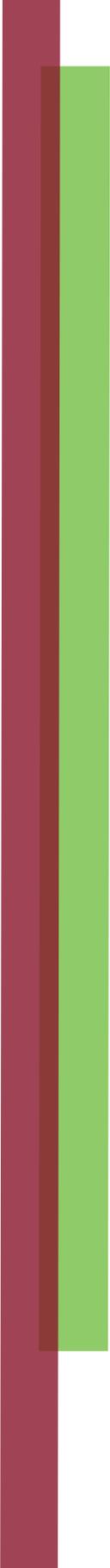
Travailler avec
une association d'artistes
plasticiennes et plasticiens

Mode d'emploi

www.fraap.org

[@reseau.fraap](https://twitter.com/reseau.fraap)

Fraap



1 . Technologie appliquée

2 . Page d'accueil

3 . Questionnaire

4 . Publication

5 . Lexique

6 . Associations d'artistes
plasticiennes et plasticiens

1. Technologie appliquée

Le guide à destination des collectivités territoriales est un **outil numérique et interactif de type Web App**.

Qu'est-ce qu'une Web App ?

Au cœur des évolutions du Web 2.0, les Web App sont partout et offrent des usages très variés.

Une **Web App** ou **application web** désigne un **logiciel applicatif hébergé sur un serveur et accessible via un navigateur web**.

Contrairement à un logiciel traditionnel, l'utilisateur d'une application web n'a pas besoin de l'installer sur son ordinateur. Il lui suffit de se connecter à l'application à l'aide de son navigateur favori. Les **technologies** utilisées pour développer les applications web sont les mêmes que celles employées dans la création des sites internet, à la différence qu'elles sont **entièrement conçues et personnalisées en fonction du projet, adaptées aux besoins**.

L'agence Nums (nums.fr) est en charge du développement de l'outil.

Elle propose un **guide interactif** à l'usage des collectivités territoriales qui permet plusieurs utilisations possibles à partir de la même base d'informations.

Différents **parcours** seront proposés en fonction des profils des utilisateurs :

- Mode de **navigation linéaire** via un sommaire et feuilletage page à page.
- Mode de **navigation contextuelle** par la mise en avant de cas pratiques ou questions.
- Définitions affichées sous la forme de **tooltips** (ou infobulles : messages qui apparaissent lors du passage du curseur de la souris sur certains éléments), dès qu'un terme du glossaire est présent dans un texte.
- Possibilité pour l'utilisateur de créer son propre "chemin de fer", son **parcours personnalisé**.
- **Génération d'un fichier pdf** à partir d'une sélection d'articles.

2. Page d'accueil

Depuis la page d'accueil, l'utilisateur·trice peut choisir de :

- suivre le formulaire pour obtenir la publication qui lui correspond
- consulter le lexique
- identifier les associations d'artistes plasticiennes et plasticiens et leurs domaines d'action sur les territoires.



The screenshot shows the Fraap website home page. At the top left is the Fraap logo and the text 'Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens'. On the right is a user profile icon. The main content area has a green background and features a section titled 'Guide à destination des entités publiques'. Below the title is a sub-header 'Rémunérer des artistes-auteurs et artistes-autrices // Travailler avec des associations d'artistes plasticiens et plasticiennes'. The text describes the guide as a tool for developing art projects and mentions its authors and supporters. To the right of this text is a form with the heading 'Vous pouvez générer un guide répondant aux seules questions qui vous intéressent. Pour cela dites-nous en un peu plus...'. Below this is the question 'Qui êtes-vous?' and two buttons: 'UNE ENTITÉ PUBLIQUE' and 'UNE ASSOCIATION'. At the bottom of the page, there are two buttons: 'VOIR LE LEXIQUE' and 'EN SAVOIR PLUS'. Annotations with lines pointing to specific elements are present: one points to the title 'Guide à destination des entités publiques', another points to the 'Qui êtes-vous?' question, and a third points to the 'UNE ASSOCIATION' button.

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Fraap

Présente le guide en quelques lignes.

Guide à destination des entités publiques

Rémunérer des artistes-auteurs et artistes-autrices // Travailler avec des associations d'artistes plasticiens et plasticiennes

Ce guide est un outil à votre service pour développer des projets en arts visuels dans le respect du droit qui s'adresse tout particulièrement aux entités publiques engagées et volontaires, soucieuses d'améliorer leurs pratiques.

Initié par la Fraap et ses associations, ce guide a également été co-rédigé par Katerine Louineau et Stéphanie Le Cam.

Le projet a bénéficié du soutien de la DGMIC, de la SAIF et de l'ADAGP.

Vous pouvez générer un guide répondant aux seules questions qui vous intéressent. Pour cela dites-nous en un peu plus...

Qui êtes-vous ?

UNE ENTITÉ PUBLIQUE UNE ASSOCIATION

Entrée par profil en répondant à la question «Qui êtes-vous ?»

Pour approfondir : la liste détaillée des termes en usage dans ce guide... **VOIR LE LEXIQUE**

Identifier les associations d'artistes plasticiennes et plasticiens et leurs domaines **EN SAVOIR PLUS**

3. Questionnaire

Sur les écrans d'ordinateurs de bureau
(affichage de référence : 1920x1080 -HD)

La partie gauche de l'écran ne varie pas.
La partie droite est réservée au questionnaire.



Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Fraap

Guide à destination des entités publiques

Rémunérer des artistes-auteurs et artistes-autrices // Travailler avec des associations d'artistes plasticiens et plasticiennes

Ce guide est un outil à votre service pour développer des projets en arts visuels dans le respect du droit qui s'adresse tout particulièrement aux entités publiques engagées et volontaires, soucieuses d'améliorer leurs pratiques.

Initié par la Fraap et ses associations, ce guide a également été co-rédigé par Katherine Louineau et Stéphanie Le Cam.

Le projet a bénéficié du soutien de la DGMIC, de la SAIF et de l'ADAGP.

Vous souhaitez :

- Rémunérer un artiste-auteur ou une artiste-autrice
- Collaborer avec une association d'artistes plasticiens

Les choix sont proposés sous forme de bouton. Ils envoient à la question suivante.

Pour approfondir : la liste détaillée des termes en usage dans ce guide... [VOIR LE LEXIQUE](#)

Identifier les associations d'artistes plasticiennes et plasticiens et leurs domaines [EN SAVOIR PLUS](#)

La réponse à la question précédente reste affichée et se décale vers le haut.

Le bouton MODIFIER renvoie à la question concernée et annule le(s) choix précédent(s).

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Guide à destination des entités publiques

Rémunérer des artistes-auteurs et artistes-autrices // Travailler avec des associations d'artistes plasticiens et plasticiennes

Ce guide est un outil à votre service pour développer des projets en arts visuels dans le respect du droit qui s'adresse tout particulièrement aux entités publiques engagées et volontaires, soucieuses d'améliorer leurs pratiques.

Initié par la Fraap et ses associations, ce guide a également été co-rédigé par Katerine Louineau et Stéphanie Le Cam. *Le projet a bénéficié du soutien de la DGMIC, de la SAIF et de l'ADAGP.*

Pour approfondir : la liste détaillée des termes en usage dans ce guide...

VOIR LE LEXIQUE

Identifier les associations d'artistes plasticiennes et plasticiens et leurs domaines

EN SAVOIR PLUS

Vous souhaitez collaborer avec une association d'artistes plasticiens

L'initiative du projet provient de l'association

MODIFIER

La subvention allouée est destinée au développement d'un projet

MODIFIER

Le projet associatif concerne :

L'éducation artistique et culturelle

L'exposition d'oeuvre(s)

L'organisation de résidence(s)

La gestion d'un espace mis à disposition par une entité publique

Guide à destination des entités publiques

Rémunérer des artistes-auteurs et artistes-autrices // Travailler avec des associations d'artistes plasticiens et plasticiennes

Ce guide est un outil à votre service pour développer des projets en arts visuels dans le respect du droit qui s'adresse tout particulièrement aux entités publiques engagées et volontaires, soucieuses d'améliorer leurs pratiques.

Initié par la Fraap et ses associations, ce guide a également été co-rédigé par Katerine Louineau et Stéphanie Le Cam.

Le projet a bénéficié du soutien de la DGMIC, de la SAIF et de l'ADAGP.

Vous souhaitez collaborer avec une association d'artistes plasticiens

L'initiative du projet provient de l'association

MODIFIER

La subvention allouée est destinée au développement d'un projet

MODIFIER

Le projet associatif concerne l'organisation de résidence(s)

MODIFIER

RECOMMANDER

GÉNÉRER MON GUIDE

Met fin au questionnaire et génère le document.

Pour approfondir : la liste détaillée des termes en usage dans ce guide...

VOIR LE LEXIQUE

Identifier les associations d'artistes

plasticiens et leurs domaines

EN SAVOIR PLUS

4 . Publication

La publication s'ouvre sur une nouvelle page après le questionnaire.
 Le parcours personnalisé est présenté sous format pdf téléchargeable.
 Un sommaire est généré à partir des réponses au questionnaire.



Ouvre le sommaire de la publication générée.

Revient à la page d'accueil.

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens
Faaap

Guide à destination des entités publiques
 Rémunérer des artistes-auteurs et artistes-autrices // Travailler avec des associations d'artistes plasticiens et plasticiennes

Travailler et collaborer avec les associations d'artistes plasticiens et plasticiennes

LA SUBVENTION

Pour la mise en œuvre des politiques publiques sur leur territoire, les collectivités publiques travaillent avec les associations. Œuvrant en synergie, les administrations et collectivités versent des subventions à leurs partenaires privés pour les aider à accomplir leurs missions. L'autorité publique, y trouvant intérêt, apporte soutien et/ou aide. Ce n'est donc pas la collectivité qui définit le besoin ni les réponses à apporter.

La subvention doit être le mode privilégié de coopération entre les entités publiques et les associations, comme l'affirme la circulaire n° 5811-SG du 29 septembre 2015 (dite « circulaire Valls ») relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations. Cette circulaire incite l'État et les collectivités territoriales à « favoriser dans la durée le soutien public aux associations concourant à l'intérêt général. Il s'agit de leur permettre de conduire au mieux leur projet associatif, en privilégiant le recours aux conventions pluriannuelles, et en développant une politique d'attribution de subventions dont les modalités respectent l'initiative associative et sont concertées avec les acteurs. »

Définition et caractéristiques

Génère le pdf pour téléchargement.

Au scroll, éléments qui restent en haut de page.

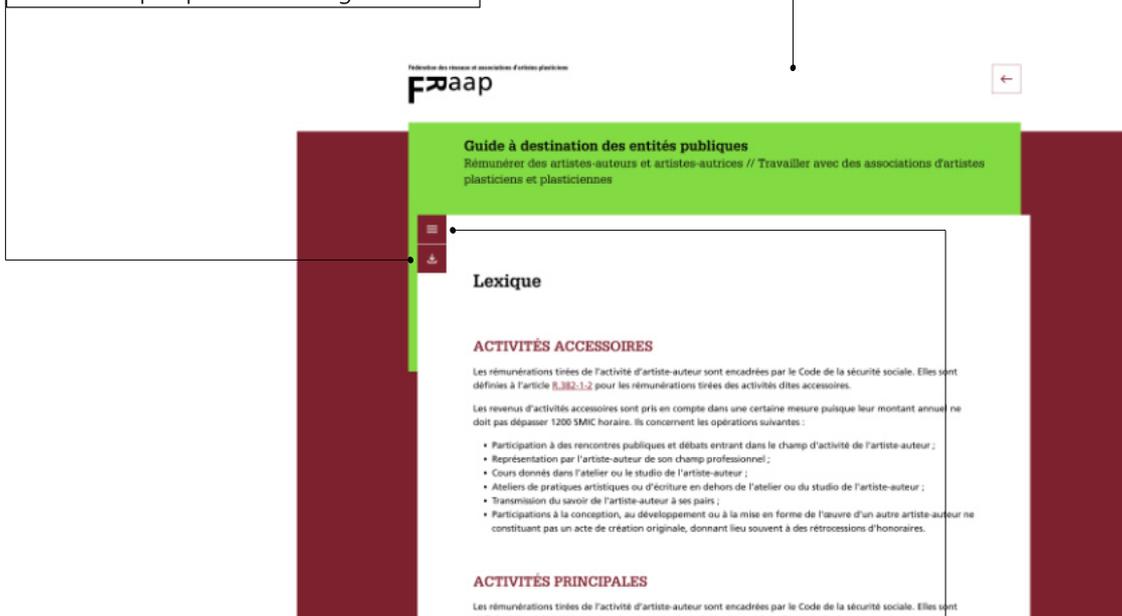
5. Lexique

Le guide comporte un grand nombre de termes techniques, dont une liste est consultable dès la page d'accueil. Le tri du lexique est alphabétique.



Ouvre le lexique.

Génère le pdf pour téléchargement.



Ouvre la liste du lexique par ordre alphabétique.



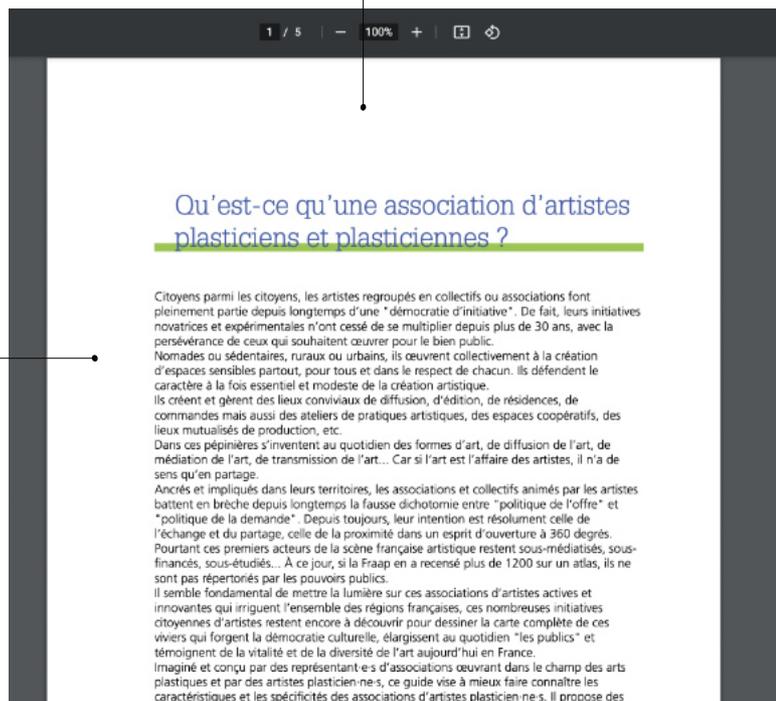
6 . Associations d'artistes plasticiennes et plasticiens

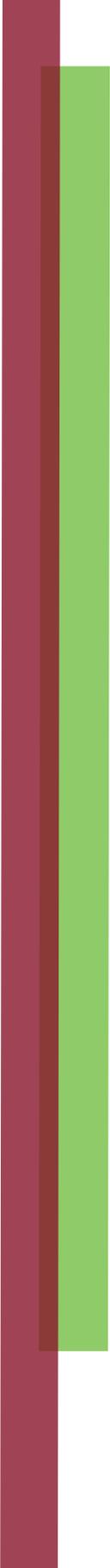
Le texte «Qu'est-ce qu'une association d'artistes plasticiennes et plasticiens» présente et explique la dimension professionnelle des activités des associations ainsi que leurs domaines d'action sur les territoires.



Ouvre le texte d'identification des associations d'artistes plasticiennes et plasticiens.

Génère le pdf pour téléchargement.





Nous contacter

Camille Triquet
Responsable de l'information ressources
information@fraap.org

Julie Desmidt
Déléguée générale
coordination@fraap.org

Julie Robuchon
Chargée de communication
communication@fraap.org

guide.fraap.org
www.fraap.org